



# Notice d'emploi N° 4259 / 2020

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires  
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

## Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Fongicide
Formulation:	WG granulés à disperser dans l'eau
Teneur en substances actives:	75 % mancozèbe
Nom UICPA:	manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt

## Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

## Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

## Produits commerciaux

### Dithane Paysage

Numéro d'homologation fédéral: F-2110	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 97 00164	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agrosiences S.A.S,France

### Trimanoc DG

Numéro d'homologation fédéral: F-2109	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 8700525	Titulaire de l'autorisation étranger: Cerexagri S.A.,France

### Penncozeb DG

Numéro d'homologation fédéral: F-2108	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 87 00525	Titulaire de l'autorisation étranger: Cerexagri S.A.,France

### Milcozebe DG

Numéro d'homologation fédéral: F-6008	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 9900242	Titulaire de l'autorisation étranger: Phyteurop S.A.,France

### Dithane Neotec

Numéro d'homologation fédéral: F-2279	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 9900242	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agrosiences S.A.S,France

### Manzeb 75 WG

Numéro d'homologation fédéral: I-2349	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 11931	Titulaire de l'autorisation étranger: Chemia S.P.A.,Italie

### Trimanoc DG

Numéro d'homologation fédéral: F-6502	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 8700525	Titulaire de l'autorisation étranger: UPL -United Phosphorous Ltd.,Royaume-Uni
<b>Addax DG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: F-2270	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2000092	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agrosiences S.A.S,France
<b>Roller 75 WDG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-2355	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 11106	Titulaire de l'autorisation étranger: Green Trade SRL,Italie
<b>Vondozeb DG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-2357	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 12263	Titulaire de l'autorisation étranger: CEREXAGRI Italia SRL,Italie
<b>Dithane DG Neotec</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-1506	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 4552	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow AgroSciences B.V.,Italie
<b>Micene DF</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-1521	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 8608	Titulaire de l'autorisation étranger: Sipcam S.p.A.,Italie
<b>Pilzfrei Dithane</b>	
Numéro d'homologation fédéral: D-2285	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: 3924-64	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agro Science GmbH,Allemagne
<b>Kavea DG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: F-2284	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2000091	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agrosiences S.A.S,France
<b>Penncozeb DG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-1529	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 4199	Titulaire de l'autorisation étranger: CEREXAGRI Italia SRL,Italie
<b>Dithane Neo Tec</b>	
Numéro d'homologation fédéral: D-2079	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: 3924-00	Titulaire de l'autorisation étranger: Dow Agro Science GmbH,Allemagne
<b>Mancozeb Manica 75 WG</b>	
Numéro d'homologation fédéral: I-3733	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 10638	Titulaire de l'autorisation étranger: MANICA,Italie

## Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
<b>Arboriculture</b>			
fruits à noyaux	maladie criblée des Prunus, rouille du prunier	Concentration: 0.2 % Dosage: 3.2 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1, 2
fruits à pépins	tavelure des arbres fruitiers à pépins	Concentration: 0.15 % Dosage: 2.4 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1, 2
<b>Viticulture</b>			
vigne	mildiou de la vigne	Concentration: 0.25 % Dosage: 4 kg/ha Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard.	1, 3
vigne	excoriose de la vigne, Pourriture noire (black rot) de la vigne, rougeot parasitaire de la vigne	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 kg/ha Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard.	1, 3, 4

## Culture maraîchère

asperge	brûlure des feuilles de l'asperge	Concentration: 0.2 - 0.3 %	1
aubergine, tomate	alternarioses, mildiou de la tomate, septoriose de la tomate/aubergine	Concentration: 0.2 - 0.3 % Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1
carotte	alternariose de la carotte	Dosage: 2 - 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1
choux	mildiou des crucifères	Dosage: 2 - 3 kg/ha Application: stade 11-16 (BBCH).	1, 5
culture maraîchère en général	maladies liées au sol	Concentration: 0.2 - 0.3 % Dosage: 2 - 3 kg/ha Application: jusqu'au stade 12 (BBCH).	1, 5, 6, 7
céleri-branche, céleri-pomme	septoriose du céleri	Dosage: 2 - 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1
haricots	anthracnose du haricot, rouille du haricot	Dosage: 2 - 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1, 8
laitues pommées	mildiou de la laitue	Dosage: 1.6 kg/ha Application: traitement au plus tard 14 jours après la plantation.	1, 5
oignon	mildiou de l'oignon	Dosage: 2 - 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1

## Grande culture

Houblon	mildiou du houblon [infections secondaires]	Concentration: 0.2 % Délai d'attente: 5 Semaine(s) Application: dès le débourrement jusqu'au début de la floraison.	1, 9
Tabac	mildiou du tabac	Concentration: 0.2 % Délai d'attente: 3 Semaine(s)	1
pommes de terre	alternariose, mildiou de la pomme de terre	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s)	10, 11, 12, 13

## Culture ornementale

arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier	champignons pathogènes du sol (fonte ou toile des semis)	Dosage: 500 g/m <sup>3</sup>	14
arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier	maladies fongiques des feuilles, mildious des plantes ornementales, rouilles des plantes ornementales	Concentration: 0.2 - 0.3 %	1
gazon d'ornement et terrains de sport	champignons pathogènes du sol (fonte ou toile des semis)	Concentration: 0.2 - 0.3 %	1
genévrier [dans les pépinières]	rouille grillagée des genévriers	Concentration: 0.4 %	1
pin de montagne	chute des aiguilles des pins	Concentration: 0.4 %	1
primevères	ramulariose de la primevère	Concentration: 0.2 %	1
rosier	maladie des taches noires du rosier	Concentration: 0.2 - 0.3 %	1

### Charges générales / agronomiques:

- Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres.
- Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.
- Convient également à 1 traitement par année par voie aérienne.
- Uniquement pour la culture de jeunes plants.
- Pulvérisation ou vaporisation uniquement, l'arrosage est interdit.
- Pas d'application sur Baby-Leaf.
- Sous verre et plastique: 1 semaine de délai d'attente.
- 8 à 12 jours d'intervalle entre les traitements.
- Premier traitement en cas de risque d'infection ou sur conseil du service d'avertissement.
- 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements.
- 1 semaine de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.

### Protection des utilisateurs:

- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
- Lors du mélange du substrat avec le granulé: porter des gants, une tenue de protection et des lunettes de protection.

**Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:**

**Phrases PPS**

Tenir hors de portée des enfants.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.